

23 MARS 1965

# Du 5 au 10 avril au Casino de Charbonnières Les troupes théâtrales lyonnaises s'affronteront sur le « Plateau d'Essor » sélectif pour la Biennale de Paris

L'an dernier, on s'en souvient, le Casino de Charbonnières - les - Bains, présentait au cours d'une semaine de théâtre, les spectacles sélectionnés à la biennale de Paris. Cette année, le Casino prend l'affaire à l'origine puisqu'il organise un « Plateau d'Essor » ouvert aux troupes lyonnaises, lequel plateau sera sélectif pour la biennale de Paris.

Hier, la direction du Casino, représentée par MM. Salaun, Goux et Collen, réunissait en une conférence les membres du comité d'honneur, les directeurs de troupes sélectionnées et les représentants de la presse, pour donner les ultimes renseignements sur le Plateau d'Essor.

Chacune des troupes présentées reçoit un cachet. En plus de la sélection pour la Biennale de Paris (il y aura au moins une troupe sélectionnée) les troupes concourront pour un prix de mille francs (grand prix de comédie). Une somme de mille francs sera en outre répartie entre les troupes s'exprimant dans une autre discipline que la comédie (mime ou danse) suivant les mérites de chacune d'elles. Si la totalité de la somme n'était pas attribuée, le solde en serait versé à la troupe de comédie ayant obtenu le plus de voix après le grand Prix.

Le jury du Prix du Casino sera composé de personnes appartenant au Ministère des Affaires Culturelles, à la biennale de Paris et à la Société des Eaux Minérales de Charbonnières. Les troupes seront jugées sur le choix de l'œuvre, la mise en scène, les décors et costumes, l'interprétation et l'impression d'ensemble. De son côté, la biennale de Paris sélectionnera une ou plusieurs troupes.

Dans le comité d'honneur on trouve M. Fernand Rude, sous-préfet, chargé des affaires culturelles et M. Jean Pollio, inspecteur général de la Jeunesse et des Sports.

## LE PROGRAMME

5 avril à 21 h. : Les Mimes de Lyon, dans quatre pièces de leur répertoire.

6 avril à 21 h. : Le T.P. 8, dans « Le baladin du monde occidental » de Synge.

7 avril à 21 h. : La Compagnie d'Arlequin, Théâtre St-Georges avec « Théâtre de chambre » de Jean Tardieu.

8 avril à 21 h. : La Compagnie de ballets Johnny Ludecher, trois créations.

9 avril à 21 h. : Le Théâtre du Cothurne, avec « Le cavalier seul » de Jacques Audibert.

10 avril à 21 h. : Le Théâtre inter-régional, théâtre de la Croix-Rousse avec « Je me souviens de deux lundis » d'Arthur Miller.

La location se fera chez Rabut, prix des places, 6 F. ; pour le T. E.C., groupements et étudiants 3 F. Un service de cars « La Flèche bleue » fonctionnera. Départ tous les soirs, place Antonin Poncet, 30 minutes avant le début du spectacle. Retour assuré.

MARS 1965

Registre judiciaire.

## CHARBONNIÈRES-les-BAINS

Quelques mots sur le Plateau d'Essor, organisé par le Casino de Charbonnières du 5 au 10 avril 1965. — Depuis quelques années, fort heureusement, de nombreuses compagnies théâtrales sont nées dans cette région, mais ce n'est un secret pour personne que certaines se meurent déjà ou ne survivent qu'assez difficilement, atteintes d'un mal dont on

hien de nos jours  
ne l'occupe pas, le  
Pendant le temps où il ne l'occupe pas, le  
es-chambre.  
Part de la propriété totale, sous forme d'unités-  
Les appartements sont vendus en tant que  
s'agit de rénovation complète ou d'agrandissements existants.  
ments nouveaux mais quelquefois aussi il  
des hôtels : ce sont en général des bâtiments nouveaux mais quelquefois aussi il  
co-propriété, consistant à constituer des bâtiments nouveaux mais quelquefois aussi il  
système spécial d'investissements, basé sur la  
de Bâle, fondée en 1961, a créé, en effet, un  
de la société suisse « Ring-Hôtel-Finanz AG »  
La société suisse « Ring-Hôtel-Finanz AG »  
à l'implantation de plus en plus en Europe.  
à l'existence de notre siècle, est en train de  
Une nouvelle forme du tourisme, s'adaptant

Co-propriété hôtelière et locative

23 MARS 1965

# Du 5 au 10 avril au Casino de Charbonnières Les troupes théâtrales lyonnaises s'affronteront sur le « Plateau d'Essor » sélectif pour la Biennale de Paris

L'an dernier, on s'en souvient, le Casino de Charbonnières - les - Bains, présentait au cours d'une semaine de théâtre, les spectacles sélectionnés à la biennale de Paris. Cette année, le Casino prend l'affaire à l'origine puisqu'il organise un « Plateau d'Essor » ouvert aux troupes lyonnaises, lequel plateau sera sélectif pour la biennale de Paris.

Hier, la direction du Casino, représentée par MM. Salaun, Goux et Collen, réunissait en une conférence les membres du comité d'honneur, les directeurs de troupes sélectionnées et les représentants de la presse, pour donner les ultimes renseignements sur le Plateau d'Essor.

Chacune des troupes présentées reçoit un cachet. En plus de la sélection pour la Biennale de Paris (il y aura au moins une troupe sélectionnée) les troupes concourront pour un prix de mille francs (grand prix de comédie). Une somme de mille francs sera en outre répartie entre les troupes s'exprimant dans une autre discipline que la comédie (mime ou danse) suivant les mérites de chacune d'elles. Si la totalité de la somme n'était pas attribuée, le solde en serait versé à la troupe de comédie ayant obtenu le plus de voix après le grand Prix.

Le jury du Prix du Casino sera composé de personnes appartenant au Ministère des Affaires Culturelles, à la biennale de Paris et à la Société des Eaux Minérales de Charbonnières. Les troupes seront jugées sur le choix de l'œuvre, la mise en scène, les décors et costumes, l'interprétation et l'impression d'ensemble. De son côté, la biennale de Paris sélectionnera une ou plusieurs troupes.

Dans le comité d'honneur on trouve M. Fernand Rude, sous-préfet, chargé des affaires culturelles et M. Jean Pollio, inspecteur général de la Jeunesse et des Sports.

## LE PROGRAMME

5 avril à 21 h. : Les Mimes de Lyon, dans quatre pièces de leur répertoire.

6 avril à 21 h. : Le T.P. 8, dans « Le baladin du monde occidental » de Synge.

7 avril à 21 h. : La Compagnie d'Arlequin, Théâtre St-Georges avec « Théâtre de chambre » de Jean Tardieu.

8 avril à 21 h. : La Compagnie

de ballets Johnny Ludecher, trois créations.

9 avril à 21 h. : Le Théâtre du Cothurne, avec « Le cavalier seul » de Jacques Audibert.

10 avril à 21 h. : Le Théâtre inter-régional, théâtre de la Croix-Rousse avec « Je me souviens de deux lundis » d'Arthur Miller.

La location se fera chez Rabut, prix des places, 6 F. ; pour le T. E.C., groupements et étudiants 3 F.

Un service de cars « La Flèche bleue » fonctionnera. Départ tous les soirs, place Antonin Poncet, 30 minutes avant le début du spectacle. Retour assuré.